



50 questions pour #ACAM50

Gary Kent

**Membre par mandate special (pour les municipalités
supérieures à 100,000 habitants)**

**Directeur financier et commissaire des services généraux
Région de Peel, (Ont.)**

Quel est le meilleur conseil que vous ayez reçu?

Dans la relation entre le personnel et le conseil municipal, ne jamais oublier que c'est le conseil municipal qui définit les politiques en se basant sur les conseils professionnels du personnel. Lorsqu'une décision est prise, le personnel doit l'accepter et l'exécuter. En outre, bien que les relations entre le personnel et les élus puissent idéalement être amicales, il ne faut jamais confondre le travail avec l'amitié. Cette règle est valable pour toutes les relations professionnelles.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire partie du conseil d'administration de l'ACAM?

J'ai été témoin de la valeur de l'ACAM et j'ai senti que j'étais en mesure de représenter les grandes municipalités de notre réseau.

Comment décririez-vous la valeur de l'ACAM à un nouveau membre potentiel en 50 mots ou moins?

Les avantages sont inestimables. Le simple fait de pouvoir assister dans une salle physique ou virtuelle à des conversations sur des problèmes pratiques, des solutions potentielles et des tendances concrètes vaut largement les frais d'adhésion, que vous soyez DG ou adjoint(e) d'un DG.

La communication entre les différents niveaux de gouvernement est cruciale pour offrir de bons services aux citoyens. Quels conseils donneriez-vous aux municipalités pour établir des partenariats efficaces avec les instances gouvernementales régionales, provinciales, territoriales et fédérales?

Soyez réceptif aux demandes d'analyse comparative et aux questions sur la façon dont votre organisation aborde les problèmes. Montrez-vous. Ayez une présence visible dans les événements stratégiques, comme les conférences et les webinaires de l'ACAM et des provinces. Montrez que vous et votre organisation êtes ouverts à la collaboration.